

Gestion d'un cas de gastro-entérite

Milieux privés (RI-RPA)

Apparition soudaine, en 24 h, d'au moins **2 épisodes de vomissements**
OU

Apparition soudaine, en 24 h, de **2 épisodes de diarrhée ou selles molles** (qui épouse la forme d'un contenant) de plus que ce qui est considéré comme la normale de l'utilisateur

ET 1 symptôme :

- Fièvre
- Nausées
- Douleurs ou crampes abdominales
- Céphalées

ET sans autre facteur causal (ex. : changement d'un laxatif, effets indésirables de la médication)



Interventions prioritaires

- Mettre en place les **précautions additionnelles (PA)**¹
 - Affiche **gouttelettes-contact**
 - Station d'équipement de protection individuelle (ÉPI) avec blouses, masques, gants au besoin, lingettes désinfectantes, solution hydroalcoolique, chariot à lingerie souillée, poubelle
- Éviter le partage de toilette, sinon, désinfecter entre chaque usager symptomatique ou dédié une chaise d'aisance

Gestion des contacts étroits

Usager qui a séjourné dans la même chambre qu'un cas ou qui a partagé la même toilette alors qu'aucune mesure de PCI n'était mise en place.

Interventions

- Mettre en place les PA **gouttelettes-contact**
- Retirer les PA après **48 h** sans avoir développé de symptômes
- **Si chambre partagée**, mettre en place les mesures de PA pour tous les usagers jusqu'à **48 h** après la fin des symptômes du dernier cas
- **Si une toilette partagée par plusieurs usagers** : Surveiller l'apparition de symptômes

Durée des PA

Retrait 48 h après la fin des symptômes

- La durée des PA est déterminée par l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire et effective après la désinfection de la chambre
 - Utiliser un produit nettoyant/désinfectant approuvé par Santé Canada efficace contre le norovirus (ex. : peroxyde d'hydrogène) ou une solution javellisée (ex. : eau de Javel)

Éclosion

Lorsque 2 cas et plus présentent des symptômes similaires, remplir et acheminer les formulaires suivants :

- [Formulaire de signalement éclosion](#)
- [Formulaire de suivi de cas](#)

Communiquer avec le Service de PCI communautaire pour obtenir du soutien :

pci.communautaire.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

¹ Se référer au responsable du milieu afin de déterminer si l'affiche et le matériel doivent être placés à l'entrée de la chambre ou de l'appartement ou à un autre endroit